

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 30 MARS 2023

N° 2023-154 SALON DE L'EMPLOI 2023 - DEVIS POUR LOCATION ET INSTALLATION DE STANDS

Nomenclature des actes : 1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 donnant délégation à la Présidente.

La Communauté de Communes organise le Salon de l'Emploi le 24 mars 2023.

Afin d'optimiser la place réservée aux entreprises dans la salle Antonia à Chantonnay, la Communauté de Communes souhaite faire installer des stands d'exposition.

La Présidente accepte le devis de la société France Evénements pour un montant de 6 004,08 € HT.

À CHANTONNAY, le 30 mars 2023

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

#signature#

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 31/03/2023.